



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

DOM-ROM : Guyane

Question au Gouvernement n° 4465

Texte de la question

PACTE D'AVENIR POUR LA GUYANE

M. le président. La parole est à M. Gabriel Serville, pour le groupe de la Gauche démocrate et républicaine.

M. Gabriel Serville. Madame la ministre des outre-mer, j'associe à ma question mes collègues parlementaires de Guyane.

Avec une pression démographique et migratoire sans équivalent sur le territoire de la République, avec un PIB par habitant qui se situe largement en deçà de la moyenne nationale, avec 39 homicides depuis le début de l'année 2016, la Guyane se trouve littéralement au bord de l'implosion. Malgré tous les efforts réalisés durant ce quinquennat, notre territoire, dont il n'est plus besoin de faire la publicité des atouts, notamment sur le plan géostratégique, continue d'accumuler des retards dans tous les domaines, que ce soit en matière d'éducation, de santé, d'infrastructures, de sécurité ou encore de gestion du foncier.

Le pacte d'avenir promis par le Président de la République devait constituer une réponse, même partielle, à ces problématiques. Or il n'est toujours pas signé à ce jour et j'ai bien peur que le retard accumulé ne nous dirige vers des désordres sociaux.

Madame la ministre, nonobstant votre réelle implication dans ce dossier aux côtés des parlementaires, sur le terrain, l'incompréhension se transforme en inquiétude. J'en appelle donc à l'exercice collégial de la responsabilité politique afin d'accéder rapidement à la validation d'un document aux ambitions partagées.

Car, voyez-vous, la nature ayant horreur du vide, c'est la présidente du Front national, en déplacement en Guyane du 15 au 18 décembre prochain, qui tentera de s'ériger en remède universel pour soigner les maux de ce territoire. Ne pas répondre aux attentes de la Guyane reviendrait à la mettre à la merci du poison et entre les griffes mortifères du Front national, dont le mensonge et les caricatures sont les marques de fabrique. Ne pas lancer un signe fort, à travers la signature du pacte d'avenir, serait faire le lit de discours populistes et nauséeux, absolument contraires aux valeurs de notre République et risquant de mettre définitivement en péril les équilibres sociaux qui se sont forgés au fil de l'histoire. Il est de notre responsabilité collective de ne laisser aucune place aux idéologies qui prônent le repli sur soi et le rejet de l'autre, notamment sur un territoire qui se définissait encore récemment comme emblématique de notre idéal du vivre ensemble.

M. le président. Merci, monsieur Serville.

M. Gabriel Serville. Madame la ministre, ce n'est pas une question, c'est un cri d'alerte ! (*Applaudissements sur les bancs du groupe de la Gauche démocrate et républicaine et sur quelques bancs du groupe socialiste, écologiste et républicain.*)

M. le président. La parole est à Mme la ministre des outre-mer.

Mme Ericka Bareigts, ministre des outre-mer. Je mesure pleinement l'urgence à laquelle vous faites allusion, vous le savez, monsieur le député.

En matière de sécurité, le Gouvernement est particulièrement actif et vigilant. Le préfet a reçu l'ensemble des élus, en particulier les maires, pour des assises territoriales des acteurs de la sécurité, le 9 décembre dernier.

À la suite des engagements du Président de la République, un pacte d'avenir a été élaboré, à partir d'une large concertation. Je rappelle que ce texte répond aux enjeux de développement pour les années à venir, avec des orientations stratégiques ambitieuses et des mesures très concrètes pour les Guyanais. Je vous confirme que l'État souhaite que le pacte d'avenir soit signé dès que possible.

Une version retravaillée avait fait l'objet d'un accord explicite, le 22 novembre dernier, à l'issue d'une réunion entre les parlementaires, mon cabinet et le président de la collectivité territoriale de Guyane. Celui-ci a finalement souhaité poursuivre la discussion. Dans cette attente, les engagements pris par l'État ont tous été tenus – je pense par exemple à la garantie d'emprunts de 53 millions d'euros, votée dans le projet de loi de finances rectificative pour 2016.

Je tiens à rappeler ici que les efforts de l'État en faveur de la Guyane ont connu une hausse substantielle, de plus de 10 %, qui sera poursuivie en 2016 et en 2017. Le pacte d'avenir s'inscrit dans la continuité de cette action résolue. Voilà pourquoi je souhaite qu'à l'issue de discussions fondées sur le respect et la responsabilité partagée, ce pacte soit signé et mis en œuvre dans les semaines qui viennent. Une fois qu'il sera signé, je me rendrai en Guyane pour en présenter le contenu.

Vous le voyez, monsieur le député, l'État se tient plus que jamais aux côtés des Guyanais. Ensemble, nous devons lutter contre les populismes. *(Applaudissements sur quelques bancs du groupe socialiste, écologiste et républicain.)*

Données clés

Auteur : [M. Gabriel Serville](#)

Circonscription : Guyane (1^{re} circonscription) - Gauche démocrate et républicaine

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 4465

Rubrique : Outre-mer

Ministère interrogé : Outre-mer

Ministère attributaire : Outre-mer

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [15 décembre 2016](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [15 décembre 2016](#)